

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 Décembre 2021

- Jeudi 2 décembre 2021 à 10 heures
Date de convocation : le 25 novembre 2021

Etaient présents : Mme et Mrs Benedet Solange, Garcia Jacques, Gravaillac Sylvain, Lafon François, J. Marche, Sans Yves, Serri Yves.

Mme Benedet Solange a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

- **Changement de fournisseur Internet**

Explications par Sylvain Gravaillac : Suite à un retard de paiement, la ligne Internet par la parabole a été coupée car la société n'accepte pas les retards de paiement liés à la comptabilité publique.

Le contrat sera résilié, Free qui est le système de secours et pour le WIFI local devient le fournisseur d'accès Internet principal. Une économie de 1200€ par an sera réalisée.

Adopté à l'unanimité.

- **Décision de contacter le service des routes du département pour la sécurisation de la montée entre Siguer et Lercoul.**

Une demande d'étude de mise en sécurité sera faite auprès du bureau d'étude de l'équipement. Plusieurs partenaires seront concernés par ce projet : particuliers, District de Tarascon, Département, PNR (Parc Naturel Régional).

Mr Le Maire sera en charge de ce dossier.

Adopté à l'unanimité

- **Point sur les devis pour les travaux à Boissezon**

Yves Sans présente un devis de plomberie, demandé suite à des fuites d'eau à l'entreprise E.P.E., pour un montant de 794,00 € TTC. L'entreprise interviendrait rapidement.

Adopté à l'unanimité

Deux contacts ont été pris par Yves Sans pour des devis de peinture de l'appartement du 1^{er} étage et du couloir d'entrée du gîte de Boissezon.

- **Changement des clés de la mairie et de la maison des associations**

Le trousseau de clés perdu a été retrouvé. La clé de la maison des associations a été changée par Yves Sans et Jacques Garcia.

Le maire évoque également la disparition de la clé Agedi et demande à changer la serrure de la porte d'entrée de la mairie. Il veut limiter à 3 personnes l'accès de la mairie.

Sylvain Gravaillac recommande plus de vigilance et mettre la clé Agedi en sécurité après chaque utilisation dorénavant. La commande d'une nouvelle clé a été facturée 180,00 €

Des dépenses supplémentaires ne font pas l'unanimité.

La proposition est rejetée par 5 voix contre 2 voix pour.

- **Problèmes rencontrés suite à la disparition de la clé Agedi.**
Le maire donne l'explication des retards administratifs dus à la disparition de la clé Agédi.
Il n'y a pas de vote pour cet ordre du jour.

- **Point sur les factures à payer**
Une facture pour payer les frais d'avocat a été présentée, suite à l'affaire Espinard.
Adopté à l'unanimité

- **Point sur la Taxe de Séjour**
La taxe de séjour est obligatoire (article 123 du Code des Finances)
Solange Benedet et Joëlle Barés donnent des informations sur les bases de calculs.
A Lercoul les gîtes ne sont pas classés donc c'est la Communauté des Communes qui fixe le taux.
La taxe de séjour sera applicable à partir de janvier 2022.
Adopté à l'unanimité

- **Reconduction des colis de Noël**
Mr le Maire rappelle l'initiative prise par la commune sur les colis de Noël et en demande la reconduction pour les personnes âgées de 80 ans et plus. L'an passé elles étaient au nombre de 7. Cette année elles seront 11.
Sylvain Gravaillac se charge des commandes et envois.
Adopté à l'unanimité.

- **Questions diverses**
Devis à demander pour revoir l'éclairage de l'escalier du gîte de Bézinat.
Signature du bon de commande pour un radiateur à changer à Boissezon
Stockage du bois de la locataire du gîte de Bézinat.

Fin du Conseil municipal à 11h30.

Questions du public

Mme Aline Pailler s'interroge sur la question de la sécurité d'accès au secrétariat de la mairie (ouverture du bureau lors de manifestation publique) et rappelle qu'il y contient des données individuelles confidentielles.

Ce Conseil Municipal n'a pas donné lieu à la rédaction de délibération

La secrétaire de séance
Solange Benedet



Le Maire
François Lafon
Le Maire
François LAFON

